

**Compte rendu**  
**Comité Local de Lutte contre le Bruit (CLLB)**  
Vendredi 22 mars 2024

**Invités / présents**

<b>Prénom NOM</b>	<b>Fonction</b>	<b>Présent</b>
Geoffroy BOULARD	Maire du 17e	X
Christophe LEDRAN	Adjoint au maire du 17e en charge de la coordination des travaux sur l'espace public, du suivi des chantiers, des mobilités	X
Cyrielle GILET	Directrice de cabinet du Maire du 17e	X
Sandrine CILIBRASI	Collaboratrice du Maire du 17e	
Jean-Philippe CLEMENT	Mairie du 17e – DGA Espace Public	X
Farid RABIA	Direction de la Voirie et des Déplacements	X
Léa LE MEN	Adjoint de la Cheffe de subdivision 17 de la DVD	X
Caroline GROS	Cheffe de la division de la propreté du 17e	
Kevin IBTATEN	DTEC – Chargé d'étude sur le bruit	X
Sandra HERNANDO	DTEC – Responsable du département environnement sonore et lumineux	X
Catherine GOURLAY-France	Cheffe du pôle qualité de l'environnement (DTEC)	
José ALVES	Adjoint à la cheffe de division de la DPMP (Police Municipale)	X
Jérôme JEGOU	Chef du bureau d'action contre les nuisances professionnelles (BANP) de la DPMP	X
Fatimata GAYE	Adjointe au chef de bureau Responsable du pôle technique (DPMP)	X
Lucas DEBLADIS	Chargé de mission au cabinet du Préfet de Police	X
Assia AFAIFIA	Fondation pour l'audition	X
Cyril MARTINEZ	Chef de centre CS Pompiers Boursault	X
Fanny MIETLICKI	Directrice de BruitParif	X
Sophie LEGRAND	Directrice adjointe de BruitParif	X
Matthieu SINEAU	BruitParif	X
Charlotte LEMOINE	Directrice du Centre d'Information sur le Bruit (CIDB)	X
Christophe ROSIN	SNCF Réseau - Responsable acoustique pour l'IDF	X
Didier LOURDIN	SNCF – cabinet du directeur	X
Max PERSONNAZ	SNCF Réseau	X
Jean GOBY	Union des locataires 164	X
Joël MORVAN	Habitant de la Porte d'Asnières	X
Philippe GRILLET	Habitant du 17 <sup>e</sup> secteur Legendre-Fillion	X
Charles Antoine DURON	Habitant du 17 <sup>e</sup> secteur Fillion	X
Laetitia GABRIEL-LANQUE	Habitante du 17 <sup>e</sup>	X
Sébastien CUIEC	Habitant du 17e	X
Jian VOSSSEN	Habitant de la copropriété rue Philibert Delormes	X
Bertrand THIBAUT	Collaborateur de cabinet de la Mairie du 19e	X

**1/ Introduction**

Le Maire du 17<sup>e</sup> arrondissement, Geoffroy BOULARD, remercie chaque participant d'être présent. Il félicite les participants et membres du comité car ils ont collectivement reçu le décibel d'or dans la catégorie Villes et territoires dans le cadre de la soirée de remise des Décibels d'Or, organisés par le Conseil National du Bruit le 10/01/2024. Ce prix reconnaît le travail effectué au sein de ce comité. Il salue la présence et est heureux d'accueillir Charlotte LEMOINE, la nouvelle directrice du CIDB, Lucas DEBLADIS, représentant du Préfet, Assia AFAIFIA de la fondation Pour



l'audition, Jian VOSSSEN représentante de la copropriété rue Philibert Delormes et Jérôme JEGOU le chef du Bureau des nuisances sonores et olfactives de la DPMP.

## **2/ Actualités**

En suivant les slides de la présentation projetée, Christophe LEDRAN partage quelques éléments d'actualités.

A la demande du CIDB, le 17<sup>e</sup> a participé à l'expérimentation du Label QUIET en proposant 4 sites qui ont une démarche de calme et de silence : Jardin Claire Motte, Petite Ceinture 17, Cimetière des Batignolles, Médiathèque Rostand.

Christophe LEDRAN indique également que la Mairie du 17<sup>e</sup> est candidate au Trophée des collectivités franciliennes engagées pour la qualité de l'environnement sonore pour une nouvelle fois valoriser les travaux du comité.

Jean-Philippe CLEMENT annonce que la nouvelle bouche de remplissage (BRT) des engins de la propreté prévue rue Bois le Prêtre est finalisée et Eau de Paris devrait rapidement l'activer. Cela permettra comme prévu de dérouter le flux matinal du remplissage des engins de la propreté de la BRT place Charles Fillon.

Christophe LEDRAN annonce que BruitParis sous l'égide de la DTEC, finalise le déploiement d'un radar sonore pédagogique Bd Malesherbes devant le lycée Carnot. Malheureusement nous n'avons pas de nouvelle de la certification de la part de l'Etat des radars sonores verbalisateurs. BruitParis se veut rassurant et indique que le processus suit son cours.

## **2/ CPCU**

En partageant quelques diapositives de la présentation projetée, le représentant de la CPCU rappelle le contexte de leur saisine après des demandes des riverains de la place Fillon.

Il s'avère effectivement qu'un élément technique du réseau dysfonctionnait et méritait d'être changé pour éviter les bruits provoqués par le réseau de Chaleur Urbaine.

Les riverains confirment les gains sonores obtenus par cette intervention.

## **3/ SNCF**

Les représentants de la SNCF partagent les différents points qui les concernent.

Monsieur LOURDIN évoque le fait que des trains seront obligés d'emprunter la voie ferrée au sein du parc MLK de manière matinale car les travaux sur les voies qui relie Paris à la Normandie oblige ces horaires jusqu'à la fin 2024. Le calendrier de ces matinées exceptionnelles et non conformes aux accords pris est partagé.

Monsieur DURON avait transmis en amont du comité des questions concernant la VU du faisceau ferroviaire Saint Lazare : bruit résiduel de la VU, usage des autres voies au-delà de la VU le matin, réduction de la vitesse des trains à partir de 22h et jusqu'à 7 du matin. Monsieur LOURDIN apporte les réponses de la SNCF à ces questions. Il assure que la VU va faire l'objet d'une vérification concernant le bruit résiduel. Pour les autres questions, tout en ne représentant pas l'entité qui gère le trafic, il assure que les mouvements de train subissent de nombreuses contraintes. Les trains qui empruntent les voies proches des habitations proviennent d'une destination précise et ne peuvent pas facilement être re-routés sur des rails adjacents qui ne correspondraient pas à leurs quais en gare. De même, la vitesse correspond à une nécessité de service calculée sur toute l'étendue d'une voie et d'un itinéraire.

Il est ensuite évoqué la situation concernant le chantier des cheminées acoustiques. La première tranche Nord des cheminées s'est réalisée en mode expérimental. La pérennisation (végétalisation) et le déploiement de la tranche Sud nécessite de remettre tous les acteurs de l'urbanisme parisien autour d'une même table avec la Mairie et la SNCF. La Mairie organisera prochainement cette rencontre.

Monsieur Rosin fait le point sur l'avancée de la démarche d'isolation phonique des façades. Les projets suivent leur cours normalement.

Mme VOSSSEN a saisi le comité concernant les nuisances sonores du RER vis-à-vis de la copropriété rue Philibert Delorme. Monsieur Rosin rappelle qu'une opération sur les rails a déjà eu lieu en septembre 2023 et qu'il est inutile d'en programmer une avant 2025. Une campagne de mesure du bruit a été menée et montre que les seuils autorisés ne sont pas dépassés. La SNCF arrive au bout des solutions qu'il est possible de proposer.

#### **4/ Suite de l'étude sur les sirènes**

Monsieur DEBLADIS précise que l'étude de BruitParif portée à la connaissance du Préfet par l'intermédiaire de la Mairie du 17<sup>e</sup> a permis de rouvrir le sujet avec tous les services de la PP concernés. Après étude et échanges, cela a donné lieu à la mise à jour et au rappel de la note de service sur le sujet, émise par le Préfet envers les services. Il en appelle une nouvelle fois à un usage modéré et approprié des sirènes et notamment dans le quartier de la Porte d'Asnières qui concentre les usages.

Une réunion avec les acteurs privés des véhicules d'urgence va également être organisée par la Mairie du 17<sup>e</sup> sous l'égide de la Préfecture afin de faire passer le message de la mesure et du bon usage.

#### **3/ Bruits récréatifs et aériens**

Le bureau des nuisances professionnelles de la DPMP, habilité pour les nuisances sonores et olfactives, présente ses missions et la procédure mise en place pour traiter les demandes. (voir présentation)

Dans le 17<sup>e</sup> en 2023, le BANP a traité 149 dossiers avec 135 rapports établis qui ont quasi tous trouvé une issue grâce à la médiation du BANP.

Concernant les bruits récréatifs, Jean-Philippe CLEMENT annonce la volonté de la Mairie du 17<sup>e</sup> de monter une expérimentation de mesure sonore et de médiation autour du bruit autour de la rue Legendre et de la place Lobligeois. L'avancée de cette expérimentation sera suivie dans le cadre des prochains comités.

Toujours de manière expérimentale, BruitParif et la mairie du 17<sup>e</sup> recherchent un lieu de pose d'un capteur méduse aéro concernant les bruits aériens. Un site rue Nollet a peut-être été trouvé.